



Construction d'un garage sur une partie privative

Par **den971**, le **03/11/2011** à **22:14**

Bonjour,

Quelle règle doit-on respecter pour construire un garage (La construction entraine elle une modification des tantièmes du lot concerné ?

Cordialement,

Denis

Par **amajuris**, le **03/11/2011** à **22:21**

bjr,

il faut d'abord savoir si cela est autorisé par le règlement de copropriété.

il s'agit bien d'une partie privative et non d'une partie commune à usage privatif ?

cdt